

Qui sommes nous ?

Les services de l'Office de tourisme du Châtillonnais

L'Office de tourisme du Châtillonnais est une association loi 1901 née en décembre 2008. Elle est liée par une convention d'objectifs et de moyens à la Communauté de Communes du Châtillonnais, qui lui délègue ses compétences en matière d'accueil, d'information et de promotion touristique. Il travaille sur la mise en tourisme du futur Parc National de Forêts (de Champagne et Bourgogne) en collaboration avec les acteurs de la zone d'adhésion.

Un accueil ouvert toute l'année à Châtillon-sur-Seine

Des antennes ouvertes en saison à Aignay-le-Duc et Recey-sur-Ource.

- Accueil et conseils personnalisés
- Service groupes proposant des produits clé en main ou à la carte
- Wifi gratuit (dans nos locaux comme à l'extérieur)
- Service billetterie transport (SNCF et Transco)
- Service billetterie spectacles et manifestations
- Boutique terroir, artisanat, librairie, souvenir
- Documentation touristique
- Agenda mensuel des manifestations
- Site web, page Facebook, Twitter, Instagram

Une équipe à votre service

Sylvain Boulangeot
Président

Nadine Largy
Conseillère
en séjour

Régis Gatteaut
Responsable

Marion Chaumonnot
Conseillère en séjour

Marie Salomon
Chargée de
promotion



Office de tourisme du Châtillonnais

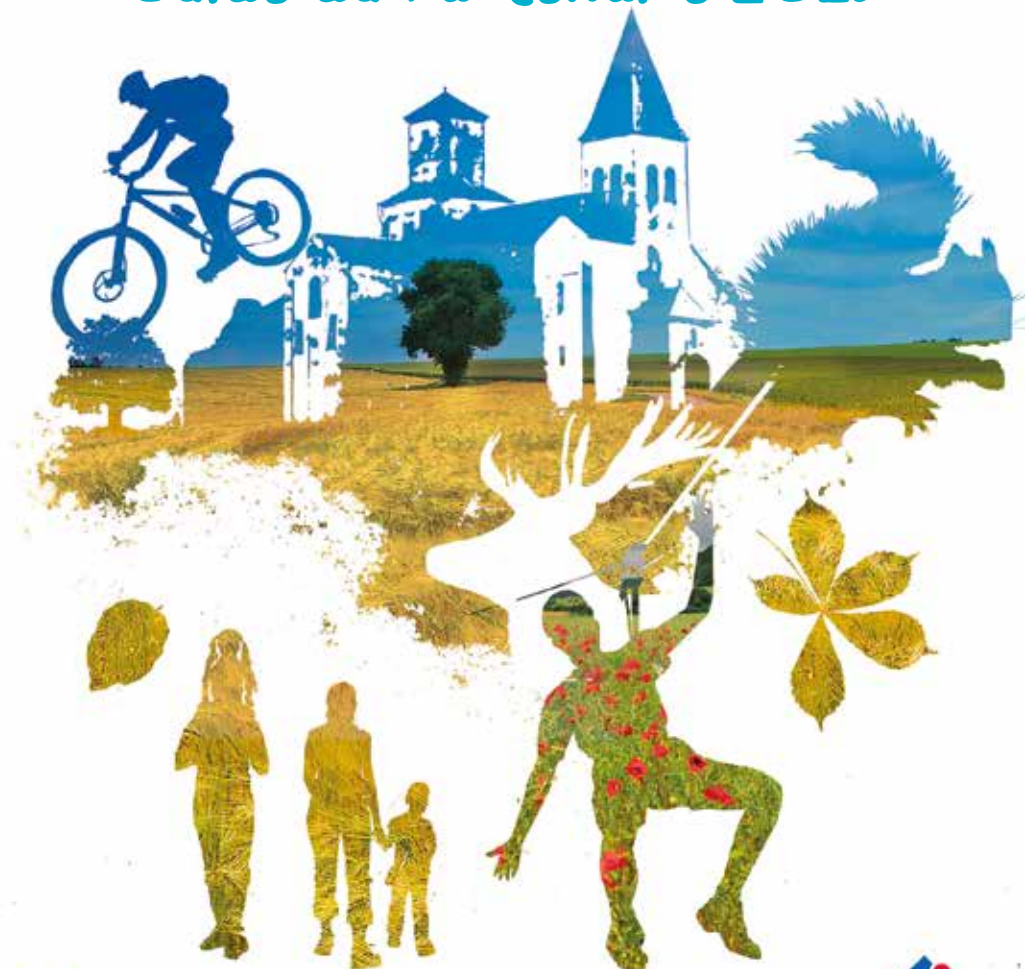
1 rue du Bourg - 21400 Châtillon-sur-Seine

tél. 03 80 91 13 19 - contact@tourisme-chatillonnais.fr

www.chatillonnais-tourisme.fr



Guide du Partenaire 2019



Rejoignez-nous !

Adhérer c'est...

Adhésion de base **20€** Prestation service plus **30€/50€**

soutenir l'association et montrer votre intérêt pour les actions menées.	X	
bénéficier de nos services et conseils en matière d'accueil, de promotion ou de communication.	X	
participer à l'assemblée générale annuelle et voter les rapports moraux et financiers.	X	
être force de proposition pour les actions de l'office de tourisme.	X	
être présent sur nos éditions, avec toutes vos informations et photos.		X
exposer votre documentation en libre-service à l'accueil de l'office de tourisme, visible et à disposition de tous nos visiteurs.		X
bénéficier de la livraison de documentation touristique pour la saison estivale.		X
participer à des ateliers de professionnalisation (différents domaines : réseaux sociaux, e-marketing, langues etc).		X
la possibilité d'intégrer nos brochures commerciales (circuits groupes et/ou immersion nature ; sous convention).		X
la possibilité d'intégrer la boutique de produits régionaux en dépôt-vente, sous convention.		X
pour les hébergements, l'affichage de vos disponibilités pour les week-ends d'affluence (les jours fériés, pendant les fêtes, les ponts ou la période estivale).		X
la possibilité d'assurer la billetterie pour vos évènements, manifestations ou spectacles (selon convention).		X
pour les professionnels, la possibilité d'établir un partenariat avec l'office de tourisme pour proposer des ateliers et faire découvrir vos savoir-faire, tout au long de l'année, sous convention.		X



Être partenaire, c'est s'engager à...

régler la cotisation de base et la prestation « Service Plus ».
mettre vos informations à jour régulièrement via « monespacetourisme ».
répondre aux demandes de mises à jour, de disponibilités et autres informations.
participer à nos assemblées, ateliers et vous tenir informé de nos actualités.
promouvoir le Châtillonnais auprès des visiteurs (mise à disposition de la documentation, conseils, idées sorties, mise en valeur de tous les sites, liens vers notre site Internet www.chatillonnais-tourisme.fr).
nous inviter à découvrir votre offre.
nous faire remonter vos remarques et suggestions pour toujours améliorer l'accueil sur l'ensemble du territoire.

Notre zone de compétences !



Le Châtillonnais : 107 communes, 21 700 habitants, 1700 km²

Une forêt bientôt classée Parc National

Un territoire labellisé « Vignobles & Découvertes »

Un trésor unique au monde, emblème du territoire, le célèbre Vase de Vix

Une ville pôle, Châtillon-sur-Seine, membre du réseau des « Plus beaux détours de France »

